Nations Unies S/PV.5068



Conseil de sécurité

Cinquante-neuvième année

Provisoire

5068e séance

Jeudi 28 octobre 2004, à 15 h 10

New York

Président :	Sir Emyr Jones Parry	(Royaume-Uni)
Membres :	Algérie	M. Baali
	Allemagne	Mme Gross
	Angola	M. Lucas
	Bénin	M. Adechi
	Brésil	M. Sardenberg
	Chili	M. Andereya
	Chine	M. Li Junhua
	Espagne	M. Yáñez-Barnuevo
	États-Unis d'Amérique	M. Holliday
	Fédération de Russie	M. Denisov
	France	M. de La Sablière
	Pakistan	M. Ahmad
	Philippines	M. Baja
	Roumanie	M. Dumitru

Ordre du jour

La situation concernant le Sahara occidental

Rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental (S/2004/827)

04-57778 (F)

0457778

La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant le Sahara occidental

Rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental (S/2004/827)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental, publié sous la cote S/2004/827.

Les membres sont également saisis du document S/2004/869, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la France et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Je crois comprendre que le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Si je n'entends pas d'objection, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Algérie, Angola, Bénin, Brésil, Chili, Chine, France, Allemagne, Pakistan, Philippines, Roumanie, Fédération de Russie, Espagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique.

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1570 (2004).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 15 h 15.